

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 21 juin 2022

Messe votive du Sacré-Cœur

Vendredi 24 juin 2022 8h, Cathédrale de la Major, Marseille 2^e

Ancrée dans le cœur des Marseillais, la messe traditionnelle du Vœu des Echevins sera célébrée exceptionnellement cette année en la Cathédrale de la Major **ce vendredi 24 juin, à 8h**. La cérémonie sera présidée par Monsieur le Cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'Etat du Pape, en présence de Son Excellence Monseigneur Celestino Migliore, Nonce apostolique en France, et Son Excellence Monseigneur Jean-Marc Aveline, Archevêque de Marseille.

Perpétuant la tradition, la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence, renouvellera l'offrande du cierge de cire blanche, orné de l'écusson de Marseille, transmis par son président Jean-Luc Chauvin, conformément au vœu fait par les Echevins de Marseille pour la disparition de la peste en 1722 en présence des corps constitués.

En présence des personnalités suivantes : Christophe Mirmand, Préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, Jean-Luc Chauvin, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Aix-Marseille Provence et de représentants de Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur, Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence et Jean-Marc Latreille, Président du Tribunal de Commerce.

Alors que le tricentenaire de la peste était fêté en 2020 au moment même où le pays vivait son premier confinement dû au virus Covid-19, l'année 2022 fait écho trois cent ans plus tard au premier vœu effectué à la Vieille Major. Symboliquement, la cérémonie commencera dans l'ancienne cathédrale, qui a connu des travaux de remise en état récemment, et sera retransmise pour les fidèles dans la nouvelle cathédrale, où la célébration se poursuivra.

A propos du Vœu des Echevins

A l'époque, pour conjurer l'épidémie qui, tout en décroissant, ne cessait pourtant de faire de nouvelles victimes, l'évêque de Marseille, Monseigneur de Belsunce, sous l'inspiration d'une religieuse du Premier Monastère de la Visitation, Anne-Madeleine Rémuzat, résolut de consacrer son diocèse au Sacré-Cœur de Jésus.



Par mandement du 22 octobre 1720, il établit localement la fête du Sacré-Cœur "désormais célébrée tous les ans, le vendredi qui suit immédiatement l'octave du Très Saint-Sacrement", mais sans attendre le mois de juin 1721, il annonça que la cérémonie serait célébrée dès le jour de la Toussaint, soit le 1^{er} novembre 1720.

Jusqu'à la fin de 1721, l'épidémie ne connut que des reprises sporadiques. Marseille pouvait se croire

définitivement à l'abri. Cependant la peste n'avait pas complètement disparue. En mai 1722, le nombre des personnes contaminées allait tous les jours croissant. Le 19, l'évêque écrivit aux Echevins de Marseille, leur proposant de faire eux-mêmes "incessamment et sans cérémonie un vœu stable au divin Cœur de notre Sauveur".

Telle est donc l'origine du Vœu des Echevins. Le 4 juin suivant, le premier Echevin Moustier prononça solennellement la promesse dans la cathédrale où s'étaient rassemblés tous les notables et fit l'offrande d'un cierge pesant quatre livres, ainsi que l'avait suggéré l'Evêque. Après le Monastère de la Visitation, c'est la Basilique du Sacré-Cœur qui accueille la cérémonie depuis 1986. En cette année particulière, c'est la Cathédrale de la Major qui verra s'allumer le cierge votif, tout près du lieu où le premier vœu fut formulé.

Le Vœu est accompli chaque année en présence des plus hautes autorités. Jamais cette cérémonie n'a revêtu la moindre signification politique ; l'ordre le plus parfait y a toujours régné. Rien n'est venu altérer son caractère exclusivement religieux qui est la manifestation d'une tradition infiniment respectable pour les Marseillais.

Contact presse

Stéphanie Gaudreault

Responsable Relations presse et communication éditoriale

T. 04 91 39 34 06 | 06 30 38 37 42 | stephanie.gaudreault@cciamp.com